

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 7 février 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Madame la conseillère Marie-Josée Deaudelin.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Claude Vadnais, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, greffière-trésorière adjointe.

La conseillère Martine Bachand est absente de la rencontre.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, greffière-trésorière adjointe est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-02-22

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Projet de règlement numéro 355-23 relatif au traitement des élus – Avis de motion
- 3.4 Projet de règlement numéro 356-23 concernant l'usage de l'eau – Avis de motion
- 3.5 Projet de règlement numéro 357-23 sur la tarification des services municipaux – Avis de motion
- 3.6 Mandater un avocat pour une demande en jugement déclaratoire
- 3.7 Achat d'un aspirateur au 21, place Mauriac
- 3.8 Demande d'appui municipalité de Saint-Valérien-de-Milton – Pont du 10^e Rang
- 3.9 Offre d'emploi – Embauche adjointe administrative

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Formations - Opérateur d'autopompe et désincarcération
- 4.2 Rapport d'activités l'an 1 – Schéma de couverture de risques

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Débloquer un montant pour l'achat de petits outils
- 5.2 Offre de services pour lignage des chaussées 2023-2024-2025
- 5.3 Offre de services pour travaux rapiéçage de pavage de nos rues, routes et chemins

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Offre de services LNA pour PEPPSEP
- 6.2 Offre de services pour le puits d'essai LB/PE-01-12
- 6.3 Achat d'un analyseur de Chlore, pH et température
- 6.4 Offre de services en détection de fuites
- 6.5 Achat de sulfate ferrique pour usine des eaux usées
- 6.6 Renouvellement de contrat avec Suez Water Technologies
- 6.7 Troisième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. Inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023

Résolution 2023-02-23

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-02-24

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de janvier 2023 totalisant la somme de 930 981,42 \$, en plus des salaires versés au montant de 50 046,87 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION

D Bell Mobilité	Frais de cellulaire admin. (nov. - déc.)	96,50 \$
D Buropro Citation	Frais de copie HDV (Déc)	244,98 \$
R Cain Lamarre	Hon. Prof. Dossier général (déc. 2022)	645,88 \$
D CIM	Formation 2022 et ajout licence serveur MAJ	699,91 \$
Comité Bassins versants		
R Delorme	Appui financier	500,00 \$
R Comité Rivière Chibouet	Appui financier	250,00 \$
R Comité Rivière Noire	Appui financier	500,00 \$
R Comité Ruisseau Vandal	Appui financier	500,00 \$
I Copie du centre-ville	Journal Le Reflet (nov. - déc.)	1 322,22 \$
R Croix Rouge	Contribution déc. 2022 à nov. 2023	558,54 \$
I Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - Décembre 2022	9 454,44 \$
R Fédération Québécoise des Municipalités	Adhésion FQM 2023	4 045,32 \$
I Financière Manuvie	Assurances collectives février 2023	5 073,37 \$
R FQM Assurances	Assurances générales 2022 - ajout livres biblio	28,34 \$
R FQM Assurances	Assurances générales 2023 - ajout livres biblio	889,44 \$
I Global Payments	Frais terminal - Déc. 2022	35,21 \$
D Groupe CCL	1500 Enveloppes avec 2 fenêtres	251,80 \$
I Hydro-Québec	151 rue Gabriel	2 070,47 \$
D Marché Sylvain Martel	Eau rencontre cours d'eau	9,38 \$
R MDEG	Entretien ménager 16 au 31 déc. 2022	1 552,17 \$
I Ministre du Revenu du Québec	DAS - Décembre 2022	16 149,66 \$
R MRC Les Maskoutains	Mise à jour du rôle d'évaluation	5 244,72 \$
D NSL One	Configuration ordinateur pour archiviste et audit	170,00 \$
D	Installation scan bibliothèque	264,44 \$
I Petite Caisse	Timbres et Achat barils	31,25 \$
I Receveur Général du Canada	DAS - Décembre 2022 (taux régulier)	725,29 \$
I	DAS - Décembre 2022 (taux réduit)	5 397,41 \$
D Simard, Julie	Remb. Café Costco	43,99 \$
D Société canadienne des Postes	Media poste - La Fabrique et Budget 2023	387,24 \$
I Sogetel	Frais tél. et internet - HDV	874,73 \$
R Un à Un Architectes	Hon. Prof. Garage à sel (Déc)	6 553,58 \$
I Visa	Lettre recommandée et timbres	1 822,15 \$
I	Fond d'inform. sur le territoire - mutation	35,00 \$
D	Tim Hortons - café rencontre cours d'eau	44,82 \$

D	Purolator - frais de livraison Groupe CCL	36,44 \$
D	Lait rencontre et certificat cadeau Clément	136,22 \$
R	Vision Info Maintenance site Internet 2023	1 149,75 \$

BIBLIOTHÈQUE

D	Girouard, Julie	Remboursement livres	340,55 \$
D	Groupe Archambault	Jeu Biblio-jeux	46,90 \$
I	Hydro-Québec	21 Place Mauriac	1 833,48 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$

LOISIRS

R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement janvier	11 782,00 \$
---	--------------------	--------------------------------------	--------------

SERVICE INCENDIE

R	Apam	Cotisation APAM 2023	640,00 \$
R	Cauca	Serv. Mobiles 1 janv. Au 31 mars 2023	455,30 \$
R	Dupuis, Daniel - Art. promo	Autocollants 3M	1 045,12 \$
I	Extincteurs Milton	Inspection et recharge extincteur tous bâtiments	1 600,57 \$
R	Formation Prof. D.J.	Formation RDS serv. Incendie	792,36 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	1 248,95 \$
D	Idéographik	Tablettes visite incendie	129,92 \$
D	Meunier, Luc (garage)	Ent. Pompe à diesel sur pick-up #725	177,48 \$
R	PG Solutions	Contrat première ligne	1 465,93 \$
D	Relais Routier Petit	Bouchon cap à booster	40,27 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	96,51 \$
R	Téléystème	Radios mobiles	4 356,40 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

I	Bell Mobilité	Frais de cellulaire voirie (nov. - déc.)	397,50 \$
D	Bi-Eau Santé	Livraison eau garage (janvier)	29,00 \$
I	Eurofins Environex	Analyse eau potable (déc.)	270,77 \$
I		Analyse eaux usées (déc.)	178,21 \$
R	Excavation MCBM	Projet Deslauriers Morin 2e versement (déc.)	743 424,11 \$
R	Groupe Degranpré	Forage exploratoire #2 et exp. Puit #3	39 225,27 \$
D	Groupe Maska	Huile et miroir Sterling	277,34 \$
I	Hydro-Québec	150 rue Morin, 214 route Quintal	826,83 \$
I		Éclairage public	419,04 \$
I		11 rue Lemonde	765,14 \$
I		105 Lacroix, 110 Tsse Bagot	4 335,79 \$
D	Laplante, Sylvain	Café voirie	41,99 \$
D	Oxygène Granby	Métal match (écran protection pour soudeur)	149,80 \$
I	Pelchat, Karl	Carburant - Escape	57,52 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	119,54 \$
I	Regie Intermed' Acton et	Ordures et redevances - ajust. déc 2022	190,10 \$
I	Maskoutains	Recyclage et organique - ajust. déc 2022	306,47 \$
I		Vidange des fosses A & W (a refactorer)	228,23 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage,eau potable, eaux usées	820,52 \$
I	Ultramar	Carburant pour véhicule	1 306,82 \$
I		Carburant pour véhicule	3 172,11 \$
R	WSP	Hon. Prof. Deslauriers Morin	40 425,21 \$
D	Wurth	Nettoyant pour freins	133,22 \$

TOTAL DES FACTURES PAYÉES 930 981,42 \$

I	Salaires versés	Janvier 2023	50 046,87 \$
---	-----------------	--------------	--------------

D : Délégation **I** : Incompressible **R** : Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Aucun compte à payer.

3.3 Projet de règlement numéro 355-23 relatif au traitement des élus municipaux – Avis de motion

Résolution 2023-02-25

Avis de motion

Avis de motion est donné par Serge Desjardins à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 355-23 relatif au traitement des élus municipaux.

L'objet de ce règlement est de modifier la rémunération des membres de comités nommés par le conseil.

La greffière-trésorière adjointe procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.4 Projet de règlement numéro 356-23 concernant l'usage de l'eau provenant du réseau de distribution de la municipalité de Saint-Liboire - Avis de motion

Résolution 2023-02-26

Avis de motion

Avis de motion est donné par Jean-François Chagnon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 356-23 modifiant le règlement numéro 350-22 concernant l'usage de l'eau provenant du réseau de distribution de la municipalité de Saint-Liboire.

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement sur les périodes d'arrosage.

La greffière-trésorière adjointe procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.5 Projet de règlement numéro 357-23 sur la tarification des services municipaux – Avis de motion

Résolution 2023-02-27

Avis de motion

Avis de motion est donné par Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine séance ordinaire, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 357-23 modifiant le règlement numéro 351-22 sur la tarification des services municipaux de la municipalité de Saint-Liboire.

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement sur la tarification des services municipaux de la municipalité de Saint-Liboire concernant entre autres, la location de salle Jean XXIII et le tarif sur le retard de lecture des compteurs d'eau.

La greffière-trésorière adjointe procède au dépôt du projet de règlement et les élus confirment en avoir reçu une copie.

3.6 Mandater un avocat pour une demande en jugement déclaratoire

Résolution 2023-02-28

Considérant que nous devons mandater un avocat dans la demande en jugement déclaratoire numéro 750-17-004290-221;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater l'avocate Sarah Cain de la firme Cain Lamarre pour la demande en jugement déclaratoire numéro 750-17-004290-221.

3.7 Achat d'un aspirateur au 21, place Mauriac

Résolution 2023-02-29

Considérant la demande de MDEG inc. pour l'achat d'un aspirateur au 21, place Mauriac;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'achat d'un aspirateur central moyennant des frais maximum de 750 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.8 Demande d'appui municipalité de Saint-Valérien-de-Milton – Pont du 10^e Rang

Le point est reporté à une séance ultérieure.

Considérant que le pont du 10e rang (structure P-07061) est fermé pour toute circulation depuis le 24 novembre 2014, et ce, sur l'ordre du ministère des Transports;

Considérant qu'une première pétition signée par plusieurs citoyens a été transmise audit Ministère le 5 mai 2015;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Valérien-de-Milton a adopté une résolution en septembre 2019, résolution 248-09-2019, demandant au Ministre M. François Bonnardel et au Ministre M. André Lamontagne de reconsidérer la décision afin de changer la vocation future du pont dont l'objectif est patrimonial en celui d'une reconstruction d'un nouveau pont qui sera plus utile et adéquat aux services des agriculteurs afin que ces derniers puissent profiter des usages concrets et pertinents de l'ampleur que représente l'envergure des machineries agricoles qui prévalent en ce 21e siècle;

Considérant que le 3 octobre 2022, les citoyens de Saint-Valérien-de-Milton ont signé une pétition demandant au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de reconsidérer la décision actuelle dans le but que le pont soit adapté à la réalité d'aujourd'hui et à celle du futur des utilisateurs;

En conséquence,
il est proposé par
, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que le conseil municipal de Saint-Liboire appuie la pétition des citoyens de Saint-Valérien-de-Milton en regard de la construction du Pont Paré en celui d'une construction utile et adéquate aux utilisateurs;
- Que le conseil municipal de Saint-Liboire demande au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de reconsidérer la décision actuelle concernant la construction du Pont Paré (P-07061) en celui d'un nouveau pont qui correspond aux besoins du 21e siècle.

3.9 Offre d'emploi – Embauche adjointe administrative

Résolution 2023-02-30

Considérant la fin d'emploi de l'adjointe administrative;

Considérant que le poste est à combler et que des entrevues ont été effectuées;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter la candidature de Annick Leblanc au poste d'adjointe administrative de la municipalité de Saint-Liboire, et ce, en date de ce jour;
- De lui offrir le salaire discuté, selon l'échelle salariale en vigueur à la municipalité;
- De l'autoriser à signer tous les documents inhérents à son travail, chèque, dépôt ou autres signatures nécessaires auprès notamment de la Caisse;
- D'autoriser la signature de l'entente de travail avec la directrice générale;
- D'autoriser le nombre d'heures à 30 heures par semaine.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1. Formations - Opérateur d'autopompe et désincarcération

Résolution 2023-02-31

Considérant que des pompiers ont manifesté l'intérêt de suivre certaines formations;

Considérant que ces formations étaient prévues au budget 2023 et qu'une partie des frais est subventionnée;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les formations suivantes :

- Opérateur d'autopompe pour les pompiers Vincent Beauregard et André Bienvenu;
- Désincarcération pour les pompiers Dominic Fortier, Charles-Olivier Blais, André Bienvenu et Martin Dion;
- Formation Pompier 1 suite à l'embauche de nouveaux pompiers.

4.2. Rapport d'activités l'an 1 – Schéma de couverture de risques

Résolution 2023-02-32

Considérant le rapport d'activités de l'an 1 du service de protection et d'intervention d'urgence de Saint-Liboire quant au schéma de couverture de risques;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le dépôt du rapport d'activités de l'an 1 du service de protection et d'intervention d'urgence de Saint-Liboire quant au schéma de couverture de risques.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Débloquer un montant pour l'achat de petits outils

Résolution 2023-02-33

Considérant le besoin de faire l'achat de plusieurs petits outils pour le service des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de débloquer la somme budgétée de 8 000 \$ pour l'achat de petits outils pour effectuer des remplacements durant l'année, et d'en effectuer le paiement tel que prévu au budget 2023.

5.2 Offre de services pour lignage des chaussées 2023-2024-2025

Résolution 2023-02-34

Considérant que le contrat de services pour lignage des chaussées est dû à être renouvelé, et ce, pour trois années pour bénéficier de meilleurs prix;

Considérant les deux soumissions reçues;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse et conforme pour les 3 prochaines années, soit 2023-2024 et 2025 de Lignes Maska au montant d'environ 27 153,30 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.3 Offre de services pour travaux de rapiéçage de pavage de nos rues, routes et chemins

Résolution 2023-02-35

Considérant que des travaux de rapiéçage de pavage s'avèrent nécessaires à plusieurs endroits dans la municipalité;

Considérant les deux soumissions reçues;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à faire effectuer les travaux de rapiéçage de pavage dans nos rues, routes et chemins selon le budget adopté pour l'année 2023, et ce, jusqu'à un montant maximal de 80 000 \$ et d'en effectuer le paiement.

La liste des endroits ciblés a déjà été transmise au conseil pour approbation.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1. Offre de services LNA pour PEPPSEP

Résolution 2023-02-36

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Liboire autorise ce qui suit :

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- Que monsieur Sylvain Laplante, directeur général adjoint, soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

6.2. Offre de services pour le puits d'essai LB/PE-01-12

Résolution 2023-02-37

Considérant que la Municipalité doit procéder à une recherche pour un nouveau puits dans le but de desservir sa population branchée au réseau d'aqueduc;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la dépense pour les nouveaux essais de pompage sur deux puits dont celui de monsieur Jonathan Lapalme selon l'offre de services de Laforest Nova Aqua au montant d'environ 14 500 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.3. Achat d'un analyseur de Chlore, pH et température

Résolution 2023-02-38

Considérant la demande du directeur général adjoint à l'effet de procéder au remplacement de l'analyseur de Chlore, pH et température;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remplacement de l'analyseur de pH et température selon la soumission reçue de PR'EAUTECH Instrumentation & Odeurs inc. datée du 23 janvier 2023 au montant de 5 054,72 \$ incluant l'installation plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.4. Offre de services en détection de fuites

Résolution 2023-02-39

Considérant le besoin de procéder à la détection de fuites sur notre réseau d'aqueduc;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'offre de services de Les Services Pierre Goulet inc. pour la détection de fuites au montant de 1 250 \$ / jour plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.5. Achat de sulfate ferrique pour usine des eaux usées

Résolution 2023-02-40

Considérant le besoin d'obtenir environ 11 000 kilogrammes de sulfate ferrique pour l'usine d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de sulfate ferrique au montant d'environ 5 643 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.6. Renouvellement de contrat avec Suez Water Technologies

Résolution 2023-02-41

Considérant l'offre de renouvellement de contrat de services transmis par Suez Water Technologies & Solutions Canada pour suivi à distance de l'usine d'eau potable;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler le contrat de services transmis par Suez Water Technologies & Solutions Canada pour l'année 2023 pour suivi à distance de l'usine d'eau potable selon l'offre datée du 30 décembre 2022 au montant de 5 880 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations

6.7. Troisième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. Inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

Résolution 2023-02-42

Considérant la demande d'Excavation Mc.B.M. Inc. pour le troisième décompte progressif dans le dossier d'égout et d'aqueduc des rues Morin-Deslauriers;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur Jean Beuchesne de WSP, d'accepter le troisième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. Inc. au montant de 85 900,82 \$ et d'en effectuer le paiement.

À noter qu'une partie de cette somme sera prise à même le programme FIMEAU.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun dossier n'a été discuté.

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier n'a été discuté

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) et Bassins versants Delorme et Ferré*

Monsieur Claude Vadnais : *Loisirs de St-Liboire inc.*

Monsieur Yves Taillon : *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés et Ruisseau Vandal*

Monsieur Serge Desjardins : *Aucun*

Madame Martine Bachand : *Aucun*

Monsieur le Maire, Yves Winter : *Invenergy, MRC, La Fabrique, Saint-Liboire en Fête, Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, Loisirs de St-Liboire inc.*

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, <i>selon le règlement numéro 205-06.</i>

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 18 janvier au 7 février 2023 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2023-02-43

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19 h 32.

Yves Winter,
Maire

Nadine Lavallée,
Greffière-trésorière adjointe

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 7 mars 2023.